



« FAIRE FACE AUX CRISES CONVERGENTES AU TRAVERS DE L'ODD 8 : DES REPONSES SYNDICALES POUR DES SOCIETES **DURABLES** »

WEBINAIRE: 16-17 FÉVRIER 2023 12H – 14H, HEURE D'ADDIS ABEBA

RAPPORT

Liens utiles:

- Article sur la réunion
- Page Web de la réunion

JOUR 1 : PRÉPARATIFS POUR LA NEUVIEME SESSION FORUM RÉGIONAL AFRICAIN SUR LE **DEVELOPPEMENT DURABLE**

16 FEVRIER 10H -12H, HEURE DE BRUXELLES

Accueil et ouverture

Eric Manzi, secrétaire général adjoint de la CSI, a procédé à l'ouverture de la première journée de la réunion en soulignant les avancées des syndicats africains quant à leur niveau d'interaction avec leurs gouvernements et auprès des Nations Unies. Son discours a été suivi de l'allocution de Paola Simonetti, directrice du département de l'égalité de la CSI, qui a rappelé que la <u>Déclaration du Congrès</u> du cinquième Congrès mondial de la CSI reflétait l'engagement continu des syndicats à garder les ODD en bonne place dans leurs ordres du jour.

Séance 1 : Le point sur l'engagement des syndicats concernant les ODD au niveau mondial et régional

Giulia Massobrio (CSI/coordinatrice RSCD) a expliqué que le discours avancé par les syndicats concernant le nouveau contrat social avance progressivement au sein de divers processus onusiens, tels que le Forum sur le financement du développement, la Commission pour le développement social, l'Accélérateur mondial des Nations Unies pour l'emploi et la protection sociale pour des transitions justes, ainsi que le rapport du secrétaire général de l'ONU, « Notre programme commun ». Elle a conclu en évoquant les principaux événements prévus en 2023, en particulier le Forum politiquer de haut niveau (juillet 2023) et le Sommet sur les ODD (septembre 2023).

Séance 2 : Information des membres sur leur plaidoyer relatif aux ODD au niveau national et réflexions du Bureau des activités des travailleurs (ACTRAV) de l'OIT

Anne Cécile Coly (UNSAS, Sénégal), Omar Faruk (FESTU, Somalie) et Thusang Butale (BFTU, Botswana) ont fait état des progrès réalisés sur les ODD suite à leur participation à la délégation de la CSI au Forum politique de haut niveau de 2022 et à leur rapport sur les progrès dans leurs pays respectifs concernant les ODD. Ces trois intervenant·e·s ont reconnu l'importance du soutien reçu de la CSI et de l'ACTRAV en termes de renforcement des capacités et d'assistance technique.





À l'issue de ces interventions, la directrice de l'ACTRAV, Maria Helena André, a félicité les syndicats qui ont fait la preuve de leur engagement à travailler dans tous les secteurs et à se lancer dans des processus politiques complexes aux côtés des gouvernements et de l'ONU. Elle a mis en exergue que les syndicats qui prennent les devants et investissent dans le développement de leurs propres capacités sont justement ceux qui enregistrent les meilleurs résultats.

Séance 3 : Le Forum régional de l'UNECA sur les engagements des syndicats sur les objectifs du développement durable. Discussion des priorités syndicales en matière d'ODD à l'examen en 2023 et stratégie à adopter par le Forum de l'UNECA

Diego López (coordonnateur de la coopération au développement de la CSI) a ouvert cette séance avec une présentation sur la proposition de messages clés syndicaux pour chacun des cinq ODD qui seront à l'examen cette année (les ODD 6, 7, 9, 11 et 17). Après lui, Nicolas Nahimana (point focal pour les groupes principaux et autres parties prenantes, UNECA) a présenté le prochain <u>Forum régional africain sur le développement durable (ARFSD)</u> qui se tiendra du 27 février au 2 mars à Niamey, au Niger. Il a souligné les principaux volets du programme qui pourraient être utilisés par les syndicats comme points d'entrée pour leur engagement.

Séance 4 : Conclusions

Dans ses remarques de conclusion, Paola Simonetti a félicité les syndicats pour leur travail. Elle a affirmé que la stratégie et les outils syndicaux étaient en train de faire leurs preuves, et mis en avant les événements principaux de 2023 (Sommet ODD), 2024 (Sommet de l'avenir, ONU) et 2025 (Sommet social mondial) qui allaient commencer à façonner « l'après-2030 ».

JOUR 2 : DIALOGUE DE HAUT NIVEAU « ACCÉLÉRER LA PLEINE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME A L'HORIZON 2030 ET DU PROGRAMME 2063 EN AFRIQUE »

17 FEVRIER 10H - 11H30, HEURE DE BRUXELLES

Accueil et ouverture

L'ouverture de la deuxième journée de la réunion a été effectuée par le secrétaire général de la CSI-Afrique, Kwasi Adu-Amankwah, qui a souligné l'impact des crises convergentes sur les travailleurs africains ainsi que la nécessité d'un nouveau contrat social ayant l'ODD 8 en son cœur. Le secrétaire général adjoint de la CSI, Eric Manzi, a ensuite mis en avant l'engagement de la CSI à mettre en œuvre les ODD, ainsi que les différentes campagnes et stratégies menées par la CSI en rapport avec l'ODD 8.

Débat de haut niveau

Le débat de haut niveau a fait l'objet d'une introduction par Eric Manzi et a comporté des interventions de représentantes du Bureau régional pour l'Afrique de l'Organisation internationale du travail (OIT), de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA) et de l'Union africaine (UA).

Mme Sweta Saxena, directrice par intérim de la Division genre, pauvreté et politique sociale de l'UNECA, a mis en exergue le potentiel de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) pour dynamiser le développement en Afrique ainsi que le rôle du RSAD pour le promouvoir. Elle a mis en avant l'importance de la Transition juste pour faire face au changement climatique ainsi que la nécessité





d'investir dans des infrastructures permettant la résilience climatique pour alimenter l'Afrique en électricité et combler le déficit énergétique. Enfin, elle a présenté le travail mené par l'UNECA en vue de développer le commerce électronique et la numérisation (vous trouverez l'intégralité de son intervention <u>ici</u>).

Mme Odette Sarr Bolly, coordinatrice de programme à la Division travail, emploi et migration de l'Union africaine (UA), a souligné la nécessité de faire en sorte que les gouvernements, les syndicats et les entreprises soient intégrés à tous les niveaux du travail mené par l'UA. Elle a mentionné les activités en matière de mobilité du travail et la nécessité de consolider les efforts et la collaboration pour que la maind'œuvre migrante bénéficie de la protection sociale et de la sécurité sociale. Elle a en outre mis en exergue la nécessité d'une collaboration au moyen de l'économie verte et d'emplois verts, et le rôle dévolu aux syndicats pour faire de la Transition juste une réalité, évoquant le partenariat de l'UA pour la transformation concernant l'emploi informel.

Mme Cynthia Samuel-Olonjuwon, directrice générale adjointe de l'OIT et directrice régionale pour l'Afrique, a mis en avant les défis de l'informalité, de la pauvreté des travailleurs et de la couverture de la protection sociale en Afrique. Elle a mis en exergue la nécessité que les syndicats se fassent entendre dans le cadre des décisions de l'UNECA et de l'UA, ainsi que l'importance de renforcer les partenariats. En matière de protection sociale, elle a décrit la stratégie de l'OIT visant à plus que doubler la couverture en Afrique, qui passerait de 17 % à 40 % en 3 ans. Elle a également souligné la contribution de l'OIT au renforcement des capacités des syndicats pour qu'ils s'impliquent dans la ZLECA et élaborent des politiques fondées sur des éléments probants. Mme Samuel-Olonjuwon a mis en avant les importants progrès réalisés par les syndicats de plusieurs pays concernant leur engagement dans les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable et appelé l'UA et l'UNECA à agir de concert avec l'OIT pour mieux intégrer les syndicats dans leur planification pour 2023.

Ces trois interventions ont été suivies d'un débat au cours duquel d'autres défis présents dans la région ont été évoqués (le grand nombre de jeunes qui ne font pas d'études, ne travaillent pas, ne suivent pas de formation ; l'absence de bonne gouvernance ; les menaces à la paix et aux droits humains), soulignant l'importance de soutenir l'implication des syndicats dans l'élaboration des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable, la nécessité de renforcer les capacités des syndicats à intervenir efficacement et l'absence de références au travail décent dans la ZLECA.

Ce débat s'est conclu sur les remarques finales de chacune des membres du panel. Mme Saxena a observé les défis financiers en Afrique et la nécessité de restructurer l'architecture financière mondiale, la nécessité d'inclure des références à la création d'emplois dans la ZLECA et l'importance de réévaluer les systèmes éducatifs africains afin de les adapter aux nouveaux emplois requis.

Mme Sarr Bolly a indiqué que l'UA réfléchissait à la manière de mieux inclure la dimension du travail dans les accords de libre-échange. Elle a également mis en exergue la nécessité de soutenir les syndicats par un renforcement des capacités et signalé qu'il serait possible d'envisager un coaching des syndicats avec la CSI-Afrique.

Mme Samuel-Olonjuwon a souligné l'importance de promouvoir l'ODD 8 pour traiter les ODD dans leur ensemble, et de travailler de concert sur les plans-cadres des Nations Unies. Les syndicats doivent se doter de messages clairs à adresser au Forum régional africain et utiliser les ressources disponibles. Elle a mis



en exergue l'importance de dynamiser le renforcement des capacités institutionnelles des syndicats et la nécessité pour eux de se doter de messages clairs à mettre en avant dans des espaces tels que le Forum régional africain pour le développement durable (ARFSD). Pour conclure, elle a souligné que la protection sociale devait être une priorité pour les actions concrètes.

Conclusions et perspectives

En guise de conclusion, Eric Manzi a mis en exergue la nécessité d'une plus grande efficacité dans l'utilisation des espaces dont nous disposons pour les interactions et le renforcement de notre capacité. À cette fin nous avons besoin d'alliés tels que l'OIT, l'UNECA et l'UA, avec lesquels nous pouvons agir pour, ensemble, réaliser les ODD.



Cette activité a été cofinancée par l'Union européenne